



PRÉFET DE L'YONNE

Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) par débordement de l'Yonne de la commune d'Augy

Prescrit par arrêté préfectoral
DDT-SEFREN-URN-2024-005
en date du 11 avril 2024

RÉUNION D'INFORMATION **PUBLIQUE :**

Lundi 13 mai à 17h45
(Salle polyvalente – place de l'Église – Augy)

Maître d'ouvrage de l'étude :
DDT de l'Yonne
Service Forêt, Risques, Eau et Nature
Unité Risques Naturels
3, Rue Monge – BP 79
89 011 AUXERRE CEDEX